

## Conseil d'établissement

Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 16 novembre 2023 à 19 h au local 213.

Sont présents :

- Jean-Sébastien Voghel, président
- Jonathan Leclerc, vice-président
- Aurélia Benéteau, directrice
- Nathalie Champagne, enseignante
- Sophie Léonard, enseignante
- Marylène Chartier, parent
- Katherine Guimond, parent substitut
- Cathy Léveillée, soutien
- Alexandra Bousquet, stagiaire à la direction

---

### 1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

#### 1.1 Mot de bienvenue

À 19h05, Jean-Sébastien Voghel ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**CÉ # 23-24-012** Il est proposé par Jonathan Leclerc d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes. Ajout de 2 sujets : transition vers la nouvelle direction école et émondage d'arbres dans la cour d'école. Cathy Léveillée appuie.

#### 1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 19 octobre 2023

**CÉ # 23-24-013** Il est proposé par Cathy Léveillée d'adopter le compte rendu de la réunion du 19 octobre 2023 tel que rédigé. Marylène Chartier appuie.

En suivi, Mme Aurélia Benéteau indique qu'elle procédera à l'envoi de la procédure à suivre en lien avec la formation obligatoire que doivent suivre les parents substitués au conseil

d'établissement. Un remue-méninge a eu lieu avec l'équipe école entourant le projet éducatif qui avait pour objectif la réussite de l'élève en lecture, écriture et mathématique ainsi que son bien-être et son sentiment de sécurité à l'école. L'école devra prochainement déterminer 2 nouveaux objectifs qui devront être adoptés par l'ensemble de l'école. Mme Cathy Léveillé et Mme Aurélia Benéteau ont terminé la rédaction du programme d'activités du service de garde pour l'école du Grand-Chêne. Le CÉ les félicite vivement pour l'accomplissement de ce travail exigeant. La sexologue Julie Lemay sera en mesure d'offrir une formation pour les parents. Une date de formation reste à déterminer.

## 2 PAROLE AU PUBLIC

Pas de public.

## 3 AFFAIRES NOUVELLES

### 3.1 Transition vers la nouvelle direction école

Mme Valérie Côté de l'école secondaire le Tremplin à Chambly a été nommée au poste de directrice de l'école du Grand-Chêne à partir du 15 février 2024. Tandis que Mme Aurélia Benéteau débutera un nouveau mandat à la direction de l'école primaire du Moulin à Sainte-Julie. Félicitations pour leurs nominations.

### 3.2 Émondage d'arbres dans la cour d'école

L'école a procédé à l'abatage de 2 frênes infestés par l'agrile du frêne ainsi que l'émondage d'un bouleau pour lequel les branches primaires avaient été cassées par la nature.

## 4 POINTS DE DÉCISION

### 4.1 Normes et modalités

#### **CÉ # 23-24-014**

Les normes et modalités pour le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ainsi que le parcours ACCES 971 et 972 ont été approuvées. Katherine Guimond propose et Marylène Chartier appuie la décision. Les parents peuvent consulter ces documents sur le site Internet de l'école. Pour l'instant le document n'existe pas au niveau préscolaire. Ce sera donc un travail à planifier au courant de l'année.

## 4.2 Projet de cour d'école

**CÉ # 23-24-015** L'école s'engage à verser une somme de 12000\$ si elle est retenue par le ministère dans un dépôt par le CSSP pour une subvention de 100 000\$ pour un projet dans sa cour d'école. Il s'agit d'un retour sur investissement très intéressant qui pourra être profitable à l'école et sa communauté. Katherine Guimond propose l'adoption de cette décision et Jonathan Leclerc appuie.

## 4.3 Évaluation du projet éducatif

**CÉ # 23-24-016** L'évaluation du projet éducatif 2019-2023 et au « vert » c'est donc dire que tout va bien et que les objectifs ont été atteints. L'évaluation du projet éducatif est approuvée. Jean-Sébastien Voghel propose, Jonathan Leclerc appuie.

## 4.4 Code de vie : directive cellulaire

**CÉ # 23-24-017** L'école se soumet à la directive du ministère sur l'interdiction du cellulaire à l'école et met à jour sa politique code de vie en encadrant l'utilisation du cellulaire à l'école. La clause 10 du code de vie a donc été bonifiée par le paragraphe suivant :

*Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours, sauf dans les cas suivants :*

- Si lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant le nécessite;
- Si l'état de santé d'un élève le requiert\*;
- Si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent\*.

*\* Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.*

*En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école. Une autre sanction pourrait être imposée à l'élève.*

Cathy Léveillé propose et Marylène Chartier appuie.

# 5 POINTS D'INFORMATION

## 5.1 Demande projet anglais au préscolaire

Bien qu'il reste certains détails techniques à régler avec le département des ressources humaines du CSSP. Des ateliers en anglais enseignés par Miss Pascale devraient débuter en janvier avec les élèves du préscolaire.

## 5.2 Plan de lutte

Nouveauté, le plan de lutte doit être transféré dans un nouveau canevas. Cette nouvelle version inclut les types de violences à caractère sexuelle.

## 5.3 Guignolée

La maison l'Entraide en partenariat avec l'école du Grand-Chêne récupère des dons de denrées non périssables au pied de son sapin de Noël situé dans le hall d'entrée de l'école du 9 novembre au 6 décembre inclusivement.

## 5.4 Sujets sondage aux élèves

Le conseil d'établissement échange sur les questions à conserver ou à ajouter dans leur sondage aux élèves. Plusieurs idées sont données : Sonder davantage la satisfaction des parents vs leurs interactions avec le personnel école. Est-ce que l'école offre l'opportunité aux parents de s'impliquer en classe ou dans des activités. Lorsqu'un élève se rend à l'école, est-ce qu'il se sent en sécurité? Etc. Chaque membre du CÉ est invité à envoyer par courriel une idée de question à Mme Aurélia Benéteau.

# 6 PAROLE AUX DIVERS REPRÉSENTANTS

## 6.1 Comité de parents

1-Sujet concernant le recoupage en lien avec la nouvelle école à Carignan. Plusieurs parents mécontents. Le président du Comité de parent regardera et s'informerait aux personnes concernées à savoir si le recoupage de secteur peut être dans les mandats du Comité de parent.

2-Tour de table sur des sujets dont on aimerait parler lors des prochaines rencontres de comité parent.:

- a. Violence et intimidation : Comment ça se passe dans les autres écoles.)
- b. Sécurité aux abords des écoles : Obtenir des solutions tangibles. SAAQ ont une campagne pour aborder cela autour des écoles.
- c. Frais de scolarité qui diffèrent d'école et de classe à l'autre : Avoir des balises plus claires à savoir ce qu'il est respectable de demander aux parents.

3- Présentation du directeur du CSSP concernant le plan stratégique organisationnelle (PSO) et le plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Quelles sont les stratégies qu'ils veulent mettre en place pour les 4 prochaines années.

4- FCPQ : Les webinaires offerts par la FCPQ sur divers thèmes pour mieux accompagner les enfants sont maintenant offerts en rediffusion si nous étions préalablement inscrits. Ces formations sont ouvertes aux parents membres du comité parent, mais aussi aux parents membres du CÉ. Aussi il est important pour les membres de comité parent d'aller lire le guide « du nouveau membre parent » et cela idéalement pour tous les parents.

## 6.2 Personnel enseignant

Fin de la 1ère étape. Les enseignants cumulent plusieurs heures de travail. Une belle étape vient de se terminer. Les rencontres des parents sont à venir à partir du 24 novembre. Le préscolaire a fait une visite de la carrière coup de cœur pour l'activité, spectacle de théâtre également très apprécié des élèves. Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont bien apprécié leur sortie au Zoo de Granby. Le Comité Composte est en œuvre et effectue un travail remarquable.

## 6.3 Personnel professionnel

L'école se sent plus soutenue. C'est rassurant pour l'équipe école d'avoir recours à du service selon leurs besoins et accès à des professionnel très compétents dont Mme Mélanie Bissonnette orthophoniste qui effectue un travail incroyable.

## 6.4 Service de garde et personnel de soutien

Le SDG est toujours en manque de personnel, un poste à temps plein de surveillant est à combler. Lourdeur administrative et rigidité avec le CSSP se font sentir dans le processus d'embauche. Beau succès pour le SDG d'avoir terminé de mettre à l'écrit leur Programme d'activités selon les nouvelles modalités du CSSP (celui-ci est présenté). Bravo!

## 6.5 O.P.P. (Organisme de participation des parents)

L'activité de financement du ballon chasseur a permis d'amasser 353\$. Les élèves du préscolaire bénéficient maintenant de sac à dos de randonnées. Les membres de l'OPP vont se rencontrer prochainement pour discuter de l'activité de Noël.

# 7 AUTRES SUJETS

- Sécurité : niveau d'éclairage défaillant aux abords de l'école en cette période de l'année où il fait noir très tôt soit dès 16h30. Vérifier avec la ville la possibilité d'ajouter lampadaires, lumières avec œil magique ou autres pour assurer le sentiment de sécurité des marcheurs.
- MRC camions de poubelle/recyclage : est-ce possible que les camions passent en dehors des heures de circulation et/ou modifient leurs parcours le temps de l'entrée et la sortie de classe?

- Diminution de la population école : conséquence directe sur la diminution de budget pour l'école et la flexibilité dans la capacité d'accueil du nombre d'élèves. Comment résoudre le problème de démographie... plusieurs hypothèses à valider.

## 8 LEVÉE DE LA RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 18 décembre 2023 à l'école à 18h30.

**CÉ # 23-24-018** La séance est levée à 21h05.

Notes prises par Marylène Chartier, parent.